

Les municipalités de **Saint-Roch-des-Aulnaies** et de **Sainte-Louise** s'unissent pour offrir aux jeunes de nos localités, l'été prochain, un camp de jour dynamique, sécuritaire et enrichissant. Pour y parvenir, nous recherchons un(e) coordonnateur(trice) responsable de ce nouveau camp de jour intermunicipal.

Sommaire du poste

Le(a) coordonnateur(trice) assure la **planification**, la **supervision** et la **gestion opérationnelle** du camp de jour. Ce rôle inclut la coordination des équipes d'animation, la communication avec les parents et les municipalités, ainsi que l'application des normes de sécurité.

Responsabilités principales

- Planifier la programmation complète de la saison (7 semaines) et concevoir des activités variées;
- Recruter le personnel et préparer les horaires;
- Superviser le personnel du camp ainsi que les activités quotidiennes, et y participer également;
- Gérer les inscriptions et la participation des campeurs;
- Intervenir lors de situations problématiques et maintenir un environnement sécuritaire;
- Gérer le matériel, les inventaires et le budget.

Profil recherché : Leadership positif, jugement et sens des responsabilités, capacité à travailler sous pression, excellentes habiletés relationnelles, sens de l'organisation et de la planification, grande autonomie.

Exigences : 2-3 ans d'expérience en animation (min.), expérience d'une saison (min.) en supervision ou coordination, expérience en camp de jour (atout), études en loisirs, en éducation ou dans un domaine connexe (atout), permis de conduire valide et capacité à se déplacer entre les deux municipalités, certification en RCR et secourisme (atout), disponibilité pour les formations pré-camp (mi-juin).

Durée de l'emploi : de mars à août 2026 (± 400 h total) – de mars à juin : planification (temps partiel ± 10h/sem.) et de fin juin à mi-août : camp de jour du lundi au jeudi (temps plein ± 35 h/sem.).

Salaire : entre 24,00 et 28,00 \$/h selon expérience.

Candidature : faire parvenir un CV et une lettre de présentation à : muniroch@saintrochdesaulnaies.ca.

Date et heure limites : mardi le 3 mars 2026 à 16h30.